

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

Présents : MM. ABADIE, BARRERA, BOILS, BRU, CLARES, DUARTE, GACHET, GLEIZES-RAYA, LECLAIR, LEFEBVRE, MILLET, MONTCHAUZOU, MOULAÏ, PENA, PONS, RAMONEDA, SOUM, TRAPP, VAYA.

Secrétaire de Séance : Mme MILLET Sophie

1) **ELECTION DU MAIRE :**

Mr RAMONEDA Paul, doyen de l'assemblée, propose sa candidature.
L'élection a lieu au scrutin secret.
Il est élu à la majorité absolue.

VOTES : POUR : 15 BLANC : 3 NUL : 1

2) **ELECTION DES ADJOINTS :**

En application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du C.G.C.T., la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de 5 adjoints (30% de l'effectif global).
Monsieur le Maire propose une liste de cinq candidats aux fonctions d'adjoints au maire, à savoir :

- 1^{er} Adjoint :
Mr CLARES Thierry, chargé des finances,
- 2^{ème} Adjoint :
Mme VAYA Florence, chargée de la vie scolaire, de la jeunesse, de la médiathèque,
- 3^{ème} Adjoint :
Mr SOUM Bernard, chargé du personnel du service technique, des travaux en régie,
- 4^{ème} Adjoint :
Mme LEFEBVRE Thérèse, chargée du secteur social, du CCAS, du personnel d'entretien,
- 5^{ème} Adjoint :
Mr DUARTE Yves, chargé de l'urbanisme et des travaux.

L'élection a lieu au scrutin secret.
Les cinq adjoints sus nommés sont élus à la majorité absolue.

VOTES : POUR : 16 BLANC : 1 NUL : 2

La séance est levée à 20 heures.